

LISTE DES PIÈCES NECESSAIRES A L'INSCRIPTION PROMOTION 2011/2012

- ORIGINAL de l'attestation de réussite à l'examen d'entrée au CRFPA ou du diplôme de docteur en droit

Droits d'inscription : 1600 Euro - Chèques à établir à l'ordre de EDA ALIÉNOR

→ soit la totalité à l'inscription

→ soit selon les modalités suivantes :

- 1 chèque de **1066,66 €** débité en janvier 2011*
* il est possible d'opter pour un règlement en 3 échéances (mensuelles ou trimestrielles à nous préciser) en joignant cependant les 3 chèques à l'inscription
- 1 chèque de **533,34 €** à remettre également à l'inscription (débité en janvier 2012)

2 photos d'identité

Photocopie carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité

livret de famille (copie intégrale)

Curriculum vitae

Curriculum vitae universitaire (relevé de notes à demander à la Faculté)

Nom et coordonnées du Cabinet d'avocat qui vous accueillera en janvier 2011

Votre « projet » de Projet Pédagogique Individuel

Sécurité sociale 2011 :

Régime étudiant (- 28 ans) :

- photocopie dernière carte d'étudiant
- imprimé immatriculation sécurité sociale complété et signé
(disponible au secrétariat du CRFPA ou téléchargeable sur le site de la CPAM
<http://www.ameli.fr> Rubrique Formulaires Affiliation-Immatriculation « Déclaration en vue de l'immatriculation d'un étudiant » N° Cerfa : 10547*01
- cotisation 2010/2011 : 200 Euro, par chèque à l'ordre de EDA ALIENOR

Régime général:

- carte d'assuré social en cours de validité
- copie du contrat de travail

Autres cas

- carte d'assuré social